

Chères lectrices, chers lecteurs, ce numéro du mois de mai est consacré à la lecture et à l'économie, des compétences exercées par notre Communauté de Communes. Concernant la lecture, nous étions impatients dans l'attente de notre nouvelle coordinatrice ; c'est chose faite avec l'arrivée de Catherine Drevet Mulard, attendue dans toutes les bibliothèques et prête à s'investir pleinement pour la lecture publique. Sur le plan économique,

l'entreprise « la Belle Ancienne » est l'une de nos dernières entreprises à s'installer zone du Moulin à Bapaume. En effet, cette zone est déjà bien remplie avec l'arrivée prochaine d'Alobat et de la nouvelle gendarmerie. Le pari fait il y a une bonne dizaine d'années se réalise désormais. Place est faite maintenant aux nouvelles entreprises, zone des Anzacs à Bapaume, avec déjà un positionnement souhaité par trois entreprises sur six hectares de cette zone.

Mai sera en plus le mois des inaugurations des entreprises au service de l'emploi et de notre développement économique avec l'entreprise Vestas qui va encore embaucher et Unéal à Avesnes-les-Bapaume. Cette dernière sera une véritable vitrine pour notre territoire avec son unité de semences et ses nombreux visiteurs nationaux et internationaux. Une chance pour notre Communauté. Bravo et bon vent.

Jean-Jacques COTTEL,
Maire de Bapaume,
Président de la
Communauté de
Communes
du Sud-Artois.



Bienvenue à la nouvelle bibliothécaire coordinatrice Catherine Drevet Mulard

Travaillant depuis 20 ans dans les médiathèques d'Arras, d'abord comme responsable d'annexe puis comme coordinatrice d'actions culturelles sur le réseau des médiathèques d'Arras, j'ai décidé de me lancer un nouveau défi : celui de coordonner le réseau LISA (Lecture Intercommunale en Sud-Artois) à la Communauté de Communes au sein du service développement du territoire.

Sur ce nouveau poste depuis le 1^{er} avril, je dresse pour l'instant un diagnostic, un état des lieux de la lecture publique sur le territoire et, comme il ne m'est pas encore familier, je découvre son histoire, ses racines, ses besoins et toute sa poésie.

Les bénévoles des différentes bibliothèques me

transmettent leurs difficultés, leurs besoins mais aussi leurs plaisirs et leurs passions. Nous allons créer un espace de partage d'expériences, des leurs mais aussi des miennes afin de co-construire ensemble un projet de lecture publique, ambitieux, dynamique et accessible à tous et pour tous sur le territoire du Sud-Artois.

Dans un premier temps, il s'agit d'apporter une cohérence, des conseils et des outils pour permettre aux bénévoles de se sentir à l'aise dans un réseau de 7 bibliothèques. Les missions, qui m'ont été confiées, consistent à proposer des évolutions pour un service plus performant : mutualisation des ressources, circulation des documents, réservations sur le réseau par les lecteurs de chez eux... De même, j'ai pour objectif de tisser des liens encore plus étroits avec les partenaires locaux, les associations et les institutions pour accroître et favoriser la lecture dans chaque foyer.

A travers un partenariat entre la petite enfance et la lecture



publique, des animations vont voir le jour notamment des heures du conte, un éveil à la littérature jeunesse, des prêts de livres... Tout est à construire et je suis à la disposition des habitants s'ils ont envie de participer à cette belle aventure.

La nouvelle construction de la bibliothèque de Bapaume va favoriser également l'informatisation sur tout le réseau et impulsera de nouveaux besoins et de nouveaux lecteurs.

Le réseau LISA a pour objectif d'être, non pas les dix doigts, mais les sept doigts d'une main pour satisfaire notre première mission, celle du service public, afin de servir toute la population, d'offrir des collections riches et diversifiées et par conséquent, de développer la culture dans le territoire.

Pour la contacter :
cdrevetmulard@cc-sudartois.fr
ou 03 21 59 17 17

L'entreprise familiale « LA BELLE ANCIENNE » a ouvert ses portes le 29 avril à Bapaume

La création de cette carrosserie automobile spécialisée dans la rénovation de voitures anciennes, est née d'une passion commune entre Régis THOMAS (directeur de la société), et son beau-fils Steven ANEDDA (carrossier peintre).

Régis THOMAS, électricien de métier, décide de se lancer dans l'aventure et de créer une entreprise familiale et innovante ciblant un marché de niche non exploité dans le secteur.

En mars 2018, il fait l'acquisition d'un terrain et d'un bâtiment sur la Zone d'Activités du Moulin à Bapaume. À partir de l'existant, il imagine l'aménagement intérieur avec l'installation de cabines de peinture et de ponçage, la création de bureaux, de sanitaires et d'une salle de pause. La construction d'un showroom vient également compléter le bâtiment existant, et permettra l'exposition de voitures anciennes et l'accueil des clients.

L'entreprise travaille sur tout type de véhicule et toute marque, que ce soit une voiture contemporaine ou de collection. Son savoir-faire lui permet la remise en état du véhicule,

peu importe son état à l'entrée dans les locaux.

Le cœur de cible de « LA BELLE ANCIENNE » concerne les propriétaires de voitures de collection, mais pas seulement, car l'entreprise s'adresse également aux particuliers ayant un besoin de réparation en carrosserie.

Avec des équipements et des matériaux performants ainsi que son savoir-faire artisanal, la « BELLE ANCIENNE » garantit un travail de qualité, nécessaire

pour la gamme automobile actuelle, mais surtout pour des véhicules anciens plus fragiles et atypiques.

L'entreprise familiale, composée de Régis THOMAS, Justine THOMAS (sa fille) et Steven ANEDDA (son beau-fils), prévoit de se faire connaître en étant présente sur les différents événements et rassemblements régionaux, en liant des partenariats avec les compagnies d'assurance et en distribuant des supports de communication...

Vous pouvez d'ores et déjà les rencontrer et découvrir leur showroom sur la Zone d'Activités du Moulin à Bapaume, ou sur leur page facebook « Carrosserie automobile – La belle ancienne ».

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter M. Régis THOMAS au 06 84 59 34 47 ou par mail labelleancienne@orange.fr.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Voiries communautaires

Dans le cadre de sa compétence optionnelle « *Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire* », la Communauté de Communes a engagé en cette année 2019 des travaux de confortement et de renforcement des voiries communautaires.

Ceux-ci ont porté ces dernières semaines sur le Petit Chemin de Bapaume à Bertincourt, la rue du Puits Mourant à Bucquoy, et à Bapaume la rue de Douai principalement.

Ces voiries, classées d'intérêt communautaire, supportent un trafic conséquent de véhicules légers, de bus pour les transports scolaires, voire de poids lourds.

Les travaux ont porté sur les zones où l'on pouvait relever des désordres et des dégradations de la chaussée, des déformations importantes, du faïençage et des nids de poule. Avec l'application d'un enduit permettant l'imperméabilisation de la chaussée à Bertincourt et à Bucquoy, et le traitement des abords à Bapaume, tout a été fait pour éviter la

stagnation des eaux pluviales sur la voirie.

Le montant total de l'opération est de 123 000 €HT. Les travaux de confortement et de renforcement

des voiries communautaires ont été réalisés par l'entreprise SNPC, sous couvert du maître d'œuvre VERDI.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le chauffage

Beaucoup d'informations circulent sur les modes de chauffage depuis le début de l'année : interdiction des chaudières fioul, chaudières et pompes à chaleur à 1 €, changement du type de gaz... Pour rappel, le chauffage représente 67% des consommations énergétiques d'un foyer (ADEME).

L'efficacité de votre chauffage est donc très importante pour ne pas pénaliser votre budget, mais également pour vous offrir un confort de vie agréable. La manière dont on utilise son système de chauffage est un premier pas pour réduire ses factures d'énergie.

Il vous est conseillé :

- de régler la température entre 19 et 21 °C dans les pièces occupées la journée, et à 17°C la nuit,
- d'utiliser un programmateur,
- d'entretenir votre chaudière. L'entretien des chaudières fioul, gaz et bois est obligatoire une fois par an.

Le gaz, le fioul et l'électricité ne sont plus les seules énergies disponibles pour vous chauffer. Les systèmes utilisant les énergies renouvelables sont performants, et souvent plus économiques.

Remarque : si vous êtes alimenté par le réseau « gaz de ville », le type de gaz va changer prochainement (gaz B vers gaz H). Pour plus d'informations, il vous est conseillé de consulter

le site de GRDF : <https://site.grdf.fr/web/changement-de-gaz/accueil> pour appréhender les différentes étapes de l'adaptation à votre habitation.

Avant de prévoir la rénovation du système de chauffage, n'hésitez pas à améliorer l'isolation de votre habitation. Un logement bien isolé conserve mieux la chaleur. Il consomme moins d'énergie pour le chauffage et permet de réduire la facture énergétique.

En cas de changement de chauffage, voici quelques rappels :

- faire attention aux offres commerciales trop alléchantes,
- faire réaliser plusieurs devis par des artisans RGE du territoire. Liste sur le site <https://www.faire.fr>,
- poser des questions sur l'entretien et la maintenance,
- étudier différents types d'énergie et de technologie de chauffage : gaz, pompe à chaleur, condensation, granulé, énergie renouvelable, géothermie...

Vous avez des questions sur le choix du mode de chauffage, sur son financement... ou pour tout autre renseignement, n'hésitez à vous rendre aux permanences du Conseiller Espace Info Energie :

- à Bapaume, au 5 rue Neuve, tous les mardis de 9h00 à 12h00,
- à Croisilles, au 7 rue de Saint-Léger, tous les mardis de 14h00 à 17h00,
- à Bertincourt, au 2 rue d'Hermies, tous les jeudis de 9h00 à 12h00,
- à Bucquoy, au 19 rue Dierville, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis, de 9h00 à 12h00.

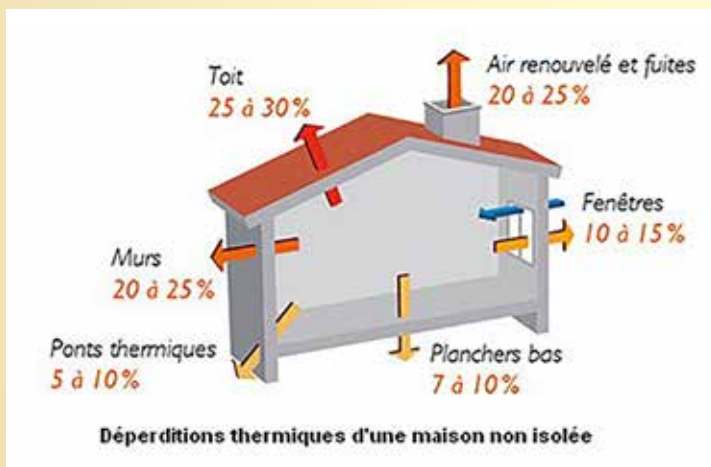
Les conseillers Info Energie, membres du réseau FAIRE, assurent le service d'accueil, d'information et de conseil neutre et gratuit sur la rénovation énergétique.

Ce service de conseils en maîtrise de l'énergie est financé par la Région des Hauts-de-France et l'ADEME, en partenariat avec la Communes de Communes.

Alexis Rouneau
Conseiller Espace Info Energie
03 21 55 92 16
conseiller.eie@paysartois.eu



HABITAT



Aides financières 2019 pour les travaux de rénovation énergétique

■ CRÉDIT D'IMPÔT

- Déduction de l'impôt sur le revenu ou virement
- Pas de bouquet de travaux obligatoire
- Pas de plafond de ressources
- Jusqu'à 30% des dépenses éligibles

■ L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

- Prêt à 0% d'intérêt
- Pas de bouquet de travaux obligatoire
- Emprunt jusqu'à 30 000 €
- Remboursement jusqu'à 15 ans

■ CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

- Prime forfaitaire
- Pas de bouquet de travaux obligatoire
- Pas de plafond de ressources

■ ANAH / OPAH

- Subvention selon plafond de ressources
- Accompagnement par un opérateur, Inhari sur le territoire du Sud-Artois
- Jusqu'à 50 % des dépenses éligibles

■ COUP DE POUCE ÉNERGIE

- Prime forfaitaire
- Selon plafond de ressources
- 4 travaux éligibles
- Entreprises signataires d'une charte